Nations Unies S/PRST/2007/48



Conseil de sécurité

Distr. générale
14 décembre 2007
Français
Original : anglais

Déclaration du Président du Conseil de sécurité

Le Conseil de sécurité ayant examiné, à sa 5802e séance, le 14 décembre 2008, la question intitulée « La situation au Moyen-Orient », son Président a fait en son nom la déclaration suivante :

« Concernant la résolution qui vient d'être adoptée sur le renouvellement du mandat de la Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement, j'ai été autorisé à faire, au nom du Conseil de sécurité, la déclaration complémentaire suivante :

"Comme on le sait, il est indiqué au paragraphe 11 du rapport du Secrétaire général sur la Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement (S/2007/698) que la situation au Moyen-Orient est tendue et le restera probablement, à moins que l'on ne parvienne à un règlement global portant sur tous les aspects du problème du Moyen-Orient. Cette déclaration du Secrétaire général traduit le point de vue du Conseil de sécurité." »

07-64452 (F) 141207 141207